

LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE – INFORMATIONS SPECIFIQUES A NOTRE ECOLE

Voici des informations spécifiques au fonctionnement de notre école.

Nous vous remercions de les lire attentivement. Elles ont pour but d'aider votre enfant et vous-même à faire la rentrée dans de bonnes conditions.

1. LES CLASSES

Les classes sont réparties comme suit :

- Maternelle : Petite Section (PS), Moyenne Section (MS), Grande Section (GS)
- Élémentaire : Cours Préparatoire (CP), Cours Élémentaire 1 (CE1), Cours Élémentaire 2 (CE2), Cours Moyen 1 (CM1), Cours Moyen 2 (CM2).

Certaines classes peuvent être à double niveaux. La classe de votre enfant est identifiable par ces initiales, suivies des initiales de l'enseignant. (ex : Nicolas en MS-SR pour Nicolas en classe de Moyenne Section de Sophie Rivoli). **Merci de les citer dans toute correspondance.**

2. ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

- En maternelle :

Les élèves de Moyenne Section ont 40 minutes d'anglais hebdomadaire (Comptines, lecture d'histoires et chant).

En Grande Section les élèves ont 45 minutes d'anglais quatre fois par semaine.

- En CP, CE1 et CE2 les élèves ont 4 séances hebdomadaires d'anglais d'une heure.
En CM1 et CM2, les élèves ont 4 séances hebdomadaires d'anglais d'une heure.

Fonctionnement de l'enseignement des 2 langues : organisation des séquences

Classe	Heures d'anglais/irlandais par semaine :	Classe irlandaise correspondante
PS		Pre-school class
MS	1 séance d'anglais	Junior Infants
GS	4 séances d'anglais	Senior Infants
CP	4 séances d'anglais, 3/4h DNL éducation civique (EMC) en anglais 3/4h DNL enseignement bilingue en art 1 séance d'irlandais*	First Class
CE1	4 séances d'anglais, 3/4h DNL éducation civique (EMC) en anglais 3/4h DNL enseignement bilingue en art 2 séances d'irlandais*	Second Class
CE2	4 séances d'anglais, 3/4h DNL éducation civique (EMC) en anglais 3/4h DNL enseignement bilingue en art 2 séances d' irlandais*	Third Class
CM1	4 séances d'anglais, 3/4h DNL sciences en anglais 3/4h DNL histoire-géographie en anglais 2 séances d' irlandais*	Fourth Class
CM2	4 séances d'anglais, 3/4h DNL sciences en anglais 3/4h DNL histoire- géographie en anglais 2 séances d' irlandais*	Fifth Class

NB : La durée des séances d'anglais augmente selon les niveaux.

* Les élèves dispensés des cours d'irlandais bénéficieront d'un temps de soutien en anglais ou 'de français supplémentaire' selon leur profil linguistique.

3. COMMUNICATION

3.1 CAHIER DE LIAISON/POCHETTE DE LIAISON

Un cahier de liaison est utilisé pour les classes du CP au CM2. Les classes Maternelles de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section utiliseront la pochette de liaison.

Ce cahier/pochette doit être un outil de **communication entre parents et enseignants**. Votre enfant doit en prendre soin et **l'avoir chaque jour**. Vous devez vous-même **le vérifier chaque jour**.

L'enseignant de la classe vous rappellera lors de la réunion de rentrée quel usage avoir de ce cahier.

3.2 REUNIONS AVEC LES ENSEIGNANTS

Une réunion parent enseignant a lieu en début d'année scolaire pour chaque classe où l'enseignant vous donnera des informations spécifiques à l'organisation de sa classe.

Il y aura deux réunions organisées pour des entretiens individuels avec les enseignants, lors de journées banalisées le mercredi. (Voir calendrier scolaire pour les dates)

Pour toute information particulière concernant la scolarité de votre enfant, veuillez contacter en premier lieu l'enseignant titulaire de la classe ou l'enseignant anglophone qui vous recevront sur rendez-vous. **Les demandes de rendez-vous sont à transmettre par le cahier de liaison ou l'email professionnel de l'enseignant** qui vous sera donné à la réunion de rentrée.

3.3 ENTRETIENS AVEC LA DIRECTION

Pour toutes informations particulières concernant la scolarité de votre enfant ou l'école en général, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le directeur en téléphonant au 01 2894063.

3.4 COMMUNICATION ECOLE-FAMILLE

Pour toutes les informations relatives à la vie de l'école, le LFI communique essentiellement par mail avec les familles.

4. FOURNITURES SCOLAIRES

Les fournitures scolaires sont commandées directement par l'école et remises aux élèves. Veuillez vous assurer que ce matériel est marqué au nom de votre enfant.

Du matériel supplémentaire est demandé pour les classes de maternelle (mouchoirs, photos...). Veuillez vous référer aux listes disponibles sur le site internet.

5. REMISE DE BULLETINS SCOLAIRES

Le Lycée Français d'Irlande utilise les bulletins numériques sur www.livreval.fr pour les classes du CP au CM2. Votre code d'accès individuel vous sera communiqué au premier trimestre collé dans le cahier de liaison de votre enfant ; veuillez le conserver précieusement car il sera valide pour toute l'année scolaire.

Pour les classes de la PS à la GS, le LFI utilise l'application « Je Valide ».

6. GOUTERS

Le moment du repas intervenant relativement tôt (11h30), il n'y a pas de temps de goûter prévu en Maternelle les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour le goûter du mercredi, les enseignants vous en communiqueront les modalités.

Pour les enfants restant à la garderie, le goûter a lieu vers 15h15 ; pensez donc à prévoir un goûter pour votre enfant s'il reste en garderie.

7. REPAS

Pour les classes maternelles de PS à GS, les élèves prennent leur repas de 11h30 à 12h15 (sauf le mercredi).

Pour les classes primaires du CP au CM2, les élèves prennent leur repas à 12h15 à 13h00 (sauf le mercredi).

Les repas se déroulent dans les salles de classe, sous la surveillance de personnels encadrants. Il est possible de donner à votre enfant un plat chaud dans un thermo. Voici les références du thermos recommandé par les familles utilisant déjà ce système disponible à Argos <http://www.argos.ie/static/Product/partNumber/9270563.htm>. Vous pourrez également trouver des thermos dans les magasins Woodies en Irlande, ou à Decathlon.

Pensez également à remettre une boisson à votre enfant et une serviette de table.

Boîtes, thermos, couverts et serviettes doivent être marqués au nom de votre enfant.

Le mercredi, seuls les enfants inscrits en garderie ou en religion prendront leur repas à l'école à 12h40.

Plusieurs élèves ont des allergies sévères aux fruits à coque. Afin d'éviter tous problèmes, il est demandé aux familles de ne pas donner à leurs enfants des aliments contenant des fruits à coque.

8. CONSENTEMENT PARENTAL

Un formulaire de consentement parental pour autoriser d'autres personnes à venir chercher votre enfant à l'école est disponible avec les documents de rentrée. Vous voudrez bien le remplir et le retourner **au secrétariat**. Ce formulaire pourra être complété ou modifié pendant l'année.

Le formulaire de consentement parental n'est valable qu'une année scolaire seulement. Vous devez donc en remplir un à chaque début d'année scolaire.

Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité, aucun enfant ne sera confié à une personne non autorisée (c'est-à-dire non listée dans ce formulaire). Merci de vous reporter au règlement (paragraphe 2).

Notez que pour les élèves scolarisés en CE2, CM1, CM2, il est possible que les parents remplissent une autorisation de quitter seul l'établissement. (Voir fiche de consentement parental)

NB : Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité également, vous devez utiliser le badge et signer la liste de garderie lorsque vous ou une autre personne vient chercher votre enfant à la garderie. (Voir garderie-modalités et conditions)

9. FICHE D'INFORMATION ELEVES

Veillez vérifier la fiche pré-remplie avec les coordonnées que nous connaissons déjà, la signer et la retourner au secrétariat.

Il est de votre responsabilité, dans l'intérêt de votre enfant, de vous assurer que nous avons toujours des coordonnées à jour.

Pour cela, merci de bien vouloir corriger ou compléter ce formulaire si besoin est, le signer et le retourner à Lycée Français d'Irlande, Secrétariat Primaire, Foxrock Avenue, Dublin 18 pour le 10 août au plus tard.

Si ce formulaire ne nous est pas retourné à cette date, nous considérerons que les données qui y figurent sont à jour.

La communication entre l'administration et les parents se faisant principalement par email, veuillez apporter une attention particulière à l'information adresse email.

10. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet [règlement intérieur](#).

11. EXEMPTION D'IRLANDAIS

Il est possible, selon des critères établis par le Ministère de l'Education Irlandais, de demander une exemption des cours d'Irlandais.

Attention : Tout enfant pour lequel il n'aura pas été fait de demande d'exemption sera automatiquement envoyé aux cours d'Irlandais.

12. AGE REQUIS POUR LE SECONDAIRE

Le Lycée Français d'Irlande attire l'attention des familles sur l'âge requis par la législation irlandaise pour entrer au secondaire. L'entrée dans le secondaire en Irlande se fait en 1st year (ie équivalent de la classe de 5^{ème}).

Au LFI, le double cursus franco-irlandais, appelé EUROCAMBUS commence en 5^{ème}. Il s'étend sur les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Il nécessite que les élèves atteignent **l'âge de 12 ans au plus tard le 1^{er} janvier de l'année scolaire où ils entrent en 5^{ème}.**

Les parents des enfants **ayant un an d'avance** (suite au passage anticipé dans la classe supérieure) voudront bien prendre en considération cet élément et le risque de refus d'inscription en 5^{ème}.

La direction du LFI reste à la disposition des familles pour toute information à ce sujet.

13. PPS NUMBER

Ce document important : Personal Public Service Number (PPS No.) est un numéro de référence unique qui vous permettra de bénéficier des services publics et de santé irlandais (voir immunisation et visites médicales). Vous trouverez les informations nécessaires pour les démarches à effectuer au lien suivant http://www.citizensinformation.ie/categories/social-welfare/irish-social-welfare-system/personal_public_service_number.

14. PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)

Le personnel du LFI n'est pas autorisé à administrer des soins ni à donner des médicaments aux élèves. Conformément aux législations françaises et irlandaises, **aucun médicament n'est autorisé dans l'enceinte de l'école.**

L'administration de médicaments est valable UNIQUEMENT pour les élèves ayant un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (allergie alimentaire, problème de santé grave...), nécessite un aménagement.

La demande de PAI est adressée au directeur par la famille. Ce document précise les adaptations à mettre en place : administration de médicaments, protocole d'urgence ... Il doit être ré-actualisée à chaque rentrée scolaire.

15. IMMUNISATIONS ET VISITES MEDICALES

Les services médicaux irlandais proposent un suivi médical au sein de l'établissement. Celui-ci n'est pas obligatoire et un consentement vous parviendra pour chaque intervention. Les visites se font en général dans l'établissement mais vous pouvez aussi être appelés au centre des services de santé. Nous vous informerons selon les instructions que nous recevrons des dits services de santé

16. CIRCULATION/ACCES DANS L'ETABLISSEMENT

- Le **stationnement de véhicule est strictement interdit** dans l'enceinte de l'établissement. A l'entrée du Lycée et de l'école des Filles de Hollypark, un système de rond-point a été mis en place le matin. Votre enfant peut y être déposé, mais il ne s'agit que d'un arrêt pour laisser votre

enfant descendre du véhicule. Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'intérieur du bâtiment n'est pas autorisé durant les heures de cours à moins d'avoir informé l'administration d'un besoin particulier et exceptionnel.

- Veuillez noter qu'aux abords de l'école, un service de sens giratoire est en opération en accord avec les écoles de Hollypark. (Voir document intitulé Traffic system map).
- L'accès à l'enceinte de l'école n'est autorisé **qu'à partir de 8h15, heure à laquelle les enseignants prennent en charge la surveillance des enfants. Les bureaux ne sont pas ouverts avant 8h15.**

17. HORAIRES DE L'ECOLE

1 Horaires des classes de la Petite Section au CM2:

Début des classes :

8h25 : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

Fin des classes :

14h40 : lundi, mardi, jeudi, vendredi

12h35 : mercredi

Fin des activités périscolaires et de garderie : au plus tard à 18h00.

18. ENTREE ET SORTIE DES CLASSES

On demande aux parents dans la mesure du possible **d'éviter de rentrer les poussettes ou trottinettes** lors des heures d'entrée et sortie des élèves, pour éviter d'aggraver les problèmes de circulations dans les couloirs aux heures de pointe.

Entrées :

La surveillance et la sécurité des élèves est assurée par les enseignants 10 minutes avant le début des classes **soit à partir de 8h15** le matin dans la cour de récréation ou dans les classes les jours de pluie.

Avant 8h15, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et ne sont pas admis dans le bâtiment scolaire.

Les parents ne sont pas autorisés à rester dans la cour après 8h15. Pour les parents d'enfants scolarisés en maternelle, il est demandé de quitter rapidement les locaux de l'établissement après avoir remis leur enfant aux enseignants.

Les enfants arrivant en retards (après 8h25), doivent être accompagnés au secrétariat pour chercher un mot de retard **AVANT** d'aller en classe.

19. ACCOMPAGNEMENT D'UNE SORTIE SCOLAIRE

La législation irlandaise stipule que les parents d'élèves souhaitant accompagner lors des sorties scolaires doivent impérativement avoir satisfaits à la procédure de 'Garda vetting'. Cette procédure administrative est assez longue. Il est donc nécessaire d'entreprendre les démarches en début

d'année scolaire. Pour obtenir les documents, merci de contacter le secrétariat par email (primaire@lfi.ie).

20. ADMINISTRATION

- *Secrétariat pédagogique :*

Téléphone au (01) 2894063 ou par email à primaire@lfi.ie

Horaires d'ouverture au public : de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

- *Gestion administrative du périscolaire :*

Il est assuré par Mme Fiona McElree, joignable par email à extrascolaire@lfi.ie ou par téléphone au (01) 2892788 de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 18h00 le mercredi.

Toute personne (visiteur ou parent) devra sonner, s'identifier en donnant son nom et/ou celui de l'enfant qu'il/elle vient chercher, et le motif de la visite à l'interphone, avant d'être admis dans le bâtiment.

Il n'est pas possible de laisser pénétrer des usagers dans les bâtiments hors temps scolaires et périscolaires sauf sur autorisation exceptionnelle préalable du personnel de Direction ou du Comité de gestion. **Vous devez donc vous présenter au secrétariat à votre entrée dans le bâtiment.**